

L'Énoncé de Guelph



Une vision pour 2028

Le Canada est reconnu comme chef de file mondial dans le domaine de l'agriculture et de la production agroalimentaire durables. Il se projette jusqu'en 2028 en s'appuyant sur une base solide de forces et de diversité régionales, ainsi que sur le leadership fort des provinces et des territoires, afin de : relever le défi des changements climatiques; développer de nouveaux marchés et créer de nouveaux débouchés commerciaux tout en répondant aux attentes des consommateurs; nourrir les Canadiens et une population mondiale croissante.



Les priorités

- ◆ S'attaquer aux **changements climatiques** et **protéger l'environnement** afin de réduire les émissions de GES et de soutenir la viabilité à long terme du secteur, tout en positionnant les producteurs et les transformateurs de façon à ce qu'ils puissent saisir les possibilités économiques découlant des demandes changeantes des consommateurs.
- ◆ Favoriser une croissance durable de l'agriculture et économique en créant les conditions permettant aux entreprises canadiennes de relever les défis changeants d'un **marché national et mondial interconnectés**.
- ◆ Renforcer la **capacité et la croissance du secteur** en réalisant le potentiel des produits agroalimentaires et des produits agricoles à valeur ajoutée.
- ◆ Des investissements continus et ciblés dans **la science, la recherche et l'innovation** afin de relever les principaux défis et saisir les occasions.
- ◆ Améliorer **la résilience** pour prévoir et atténuer les risques et y répondre, notamment à l'aide d'une série robuste de programmes de gestion des risques de l'entreprise.



Principes directeurs

- ◆ Avancer **la durabilité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire**, en réduisant les risques climatiques et en créant les conditions nécessaires à la **réussite et à la compétitivité** de l'industrie à l'échelle mondiale.
- ◆ Respect des **compétences partagées en matière d'agriculture** et des **obligations commerciales internationales**.
- ◆ **Collaboration** entre les intervenants pour tirer parti de l'innovation, des forces des régions et de la diversité.
- ◆ Les programmes doivent être adaptés à la **réalité des producteurs** et des participants et viser à **réduire la lourdeur administrative**.
- ◆ Afin de maximiser les investissements partagés et contribuer à des **objectifs collectifs**, les gouvernements produiront des **résultats mesurables**, tout en maintenant la flexibilité dans la conception, l'exécution et la gestion des programmes pour les provinces et territoires
- ◆ Efforts déployés pour éliminer les obstacles à la participation et tenir compte des besoins des **groupes sous-représentés**, comme les jeunes et les femmes, et **renforcement des relations avec les peuples autochtones** pour mieux soutenir leur participation dans le secteur.



Priorités et domaines d'intérêt du PCS

Faire avancer l'agriculture et agroalimentaire durable

Le prochain cadre stratégique tiendra compte des principes du développement durable permettant au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire de répondre aux besoins d'aujourd'hui, et d'assurer sa croissance sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Environnement

Renforcement des capacités, de la croissance et de la compétitivité du secteur

- ◆ Soutenir les **possibilités nouvelles ou émergentes en matière de production primaire, de valeur ajoutée et de transformation**
- ◆ **Améliorer la productivité** par le développement et l'adoption de technologies, la numérisation et l'intelligence artificielle
- ◆ Améliorer le recrutement et le maintien en poste de la **main-d'œuvre**, la formation et l'automatisation
- ◆ Encourager la **prochaine génération de producteurs agricoles**, en tenant compte des obstacles liés à l'économie, à la formation, et des obstacles à l'entrée
- ◆ Tirer parti des possibilités économiques en améliorant l'efficacité, en réduisant le gaspillage alimentaire et en réduisant les résidues, et autre perte, et en développant la bioéconomie

Développement des marchés et commerce

- ◆ Collaborer en vue de poursuivre et de défendre les **intérêts commerciaux du Canada et faire avancer l'élaboration des règles commerciales fondées sur la science**
- ◆ Soutenir la **diversification des marchés** et les efforts visant à éliminer les obstacles au commerce interprovincial
- ◆ Soutenir la **préparation à l'exportation**; cerner et saisir les possibilités de **développement des marchés** à l'échelle nationale et internationale (p. ex. achats locaux)
- ◆ **Répondre à la demande nationale et internationale** relative à la production primaire et aux pratiques de transformation durables

Changements climatiques et environnement

- ◆ Se préparer et répondre aux **changements climatiques en appuyant les pratiques de gestion bénéfiques et en accélérant l'adoption des technologies**
- ◆ **Réduire les émissions de GES** et augmenter la séquestration du carbone
- ◆ Protéger et régénérer la qualité **du sol, de l'eau et de l'air**
- ◆ Améliorer la **biodiversité** et protéger les **habitats** sensibles

Science, recherche et innovation

- ◆ Relever **des défis** tels que les changements climatiques et saisir des **occasions** comme les nouveaux marchés
- ◆ Soutenir la recherche en **agriculture primaire, l'agronomie et la valeur ajoutée**
- ◆ Accélérer le développement et l'**adoption de nouvelles technologies et accroître l'efficacité énergétique**
- ◆ Soutenir la **précommercialisation et le démarrage d'entreprises** dans des domaines comme les solutions innovantes en matière de main-d'œuvre et les bioproduits
- ◆ Améliorer **la collecte de données, les mesures de performance, les activités de vulgarisation, l'échange et le transfert de connaissances**

Résilience et confiance du public

- ◆ Renforcer la résilience de l'ensemble de la chaîne alimentaire
- ◆ Offrir des **programmes de GRE** en temps opportun, équitables et simples
- ◆ Favoriser et soutenir une **gestion proactive des risques**, notamment les risques climatiques
- ◆ Protéger et améliorer **la santé des végétaux et des animaux et le bien-être animal, dans une perspective « Une santé »**
- ◆ Soutenir le secteur dans le développement, l'adoption et l'amélioration des **systèmes d'assurance**
- ◆ En faisant connaître l'engagement du secteur en faveur de la production durable d'aliments sains et de haute qualité, renforcer **la confiance des consommateurs** tout en sensibilisant les intervenants du secteur à leurs attentes
- ◆ Soutenir les producteurs et les travailleurs agroalimentaires et leur donner les moyens de prendre soin de **leur santé mentale**
- ◆ Supporter **la santé et sécurité des travailleurs**

Économie

Social